



**Résidence du Ruschli SA**  
Établissement médicalisé pour personnes âgées

<b>Tarif 2020</b>	<b>Tarif EMS</b>	<b>Infrastructure</b>	<b>Part aux soins résidents</b>	<b>Total</b>
Niveau de soins degré 1	CHF 133.95	CHF 30.05	CHF 1.40	<b>CHF 165.40</b>
Niveau de soins degré 2	CHF 133.95	CHF 30.05	CHF 13.80	<b>CHF 177.80</b>
Niveau de soins degrés 3-12	CHF 133.95	CHF 30.05	CHF 23.00	<b>CHF 187.00</b>

Les frais supplémentaires sont pris en charge par les assureurs maladie et le Canton de Berne. Le décompte se fait directement avec eux.

Si les moyens financiers ne sont pas suffisants pour couvrir les frais de l'EMS, une demande de prestation complémentaire (PC) peut être déposée auprès de l'Agence AVS Bienne-Evilard, rue Centrale 60, CP 1520, 2501 Bienne (Tel : 032 326 19 41).

D'autres informations sont disponibles sur internet, voir sous la rubrique Liens du site.